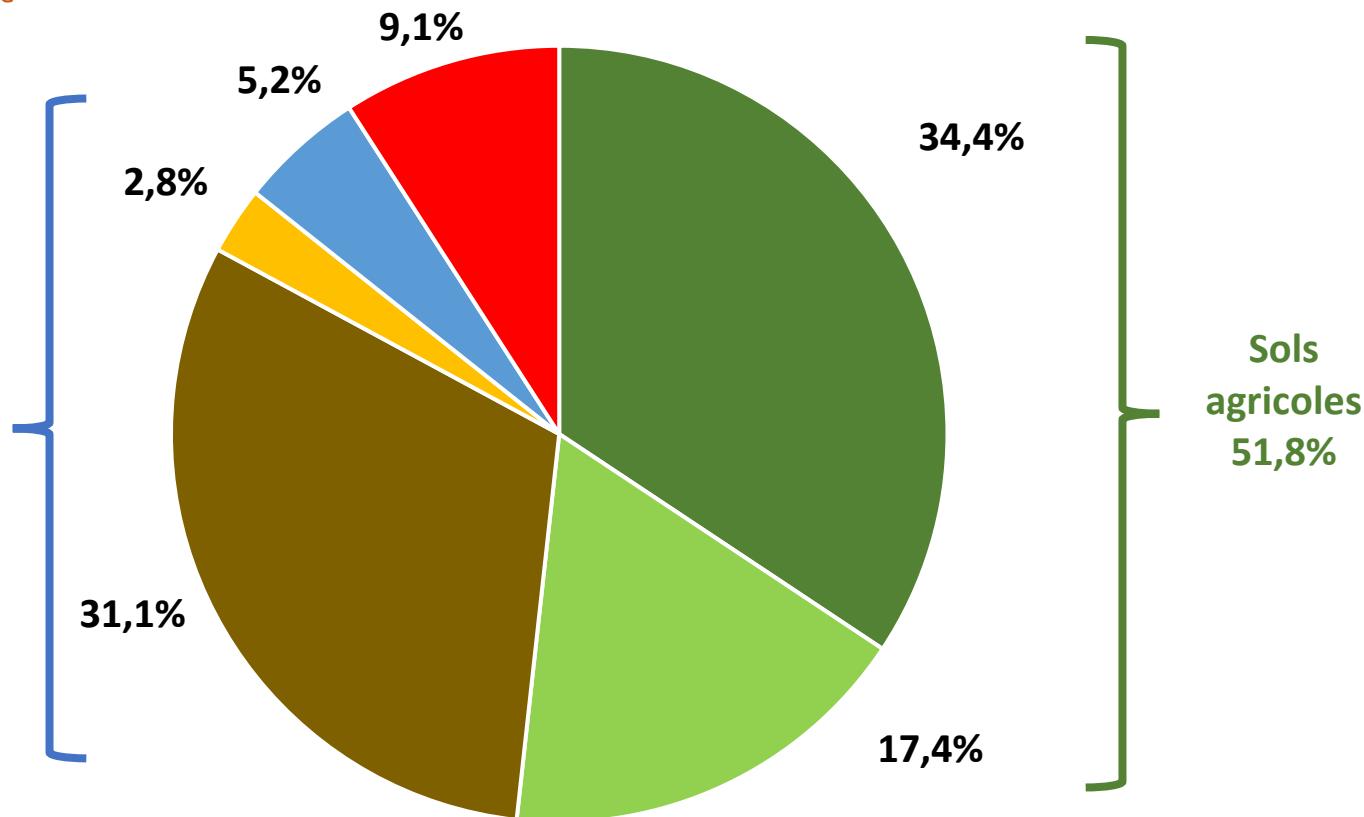


France métropolitaine : occupation physique des sols en 2020

La surface de la France
 métropolitaine
 représente 54,9
 millions d'hectares

**Sols
 naturels
 39,1%**



■ Sols cultivés

■ Surfaces toujours en herbe

■ Sols boisés

■ Landes, friches, maquis, garrigues

■ Autres occupations naturelles

■ Sols artificialisés

Opinion répandue...

« En métropole, les terres agricoles représentent l'essentiel de la surface du territoire. »

Notre analyse

« Il est exact que les surfaces agricoles, c'est-à-dire les terres labourées, les prairies permanentes, les vignes et les vergers représentent ensemble un peu plus de 51% des 54,9 millions d'hectares de la superficie du territoire métropolitain.

On assimile souvent les sols boisés à des sols naturels ce qui peut être discuté car beaucoup de forêts sont plantées par l'homme (ex : Landes), gérées rationnellement et ne sont pas à proprement parler des forêts « naturelles ».

En 2020, les sols cultivés ont reculé de plus de 1,5% par rapport à l'enquête 2018 précédente et les surfaces toujours en herbe ont progressé de plus de 2%. A noter que plus de 9% des sols métropolitains sont artificialisés et régulièrement en expansion. Jointe à l'augmentation des espaces boisés, cette progression tend à se faire aux dépens des paysages agricoles qui reculent plus de 60 000 ha chaque année. »